

Contrat de Plan État-Région 2015-2020 Pour l'Ain, un contrat départemental révisé

La version du CPER soumise le 23 octobre 2017 au vote de l'Assemblée vient entériner celle que l'exécutif départemental avait déjà délibéré en décembre 2016 avec un certain nombre d'avancées.

Les avancées majeures de ce contrat départemental révisé concernent...

Le volet mobilité : +10,2M€

> Sous volet ferroviaire :

Le Département a souhaité, en lien avec la Région, apporter un certain nombre d'inflexions au volet ferroviaire du CPER.

- **La régénération de la ligne Bourg-en-Bresse/Oyonnax/Saint-Claude** est recentrée sur la partie Bourg-en-Bresse/Oyonnax, la partie Oyonnax/Saint-Claude ne semblant pas concerner assez de passagers.
- Une étude sera lancée sur la **liaison ferrée Oyonnax-Bellegarde-Genève**
Étude de faisabilité sur des liaisons TER Oyonnax-Genève, soit en passant par Bellegarde, soit en liaison directe, avec des allers-retours journaliers.
- Le projet de tram-train reliant Sathonay à Trévoux est remplacé par un projet de **BHNS pouvant relier Trévoux à Lyon**.
- Sur la **mise en accessibilité des gares prioritaires** dont Ambérieu-en-Bugey et Culoz, la Région souhaite pouvoir étendre son intervention au-delà de la seule mise en accessibilité.

> Sous volet routier : + 10,2M€

La Région Auvergne Rhône-Alpes a souhaité apporter son concours aux trois plus importantes opérations routières du mandat, alors même que le Département de l'Ain n'avait reçu, dans la précédente version du contrat, aucun crédit fléché sur des opérations routières :

- La Région s'engage sur 4,2M€ pour la reconstruction du **Pont de Fleurville**
- 2 M€ pour la **rocade sud-est de Bourg-en-Bresse**
- 4M€ pour le **désenclavement du Pays de Gex**, à travers la dénivellation du giratoire de la Porte de France.

Le volet numérique

Le Département inscrit les **2 millions d'euros** consacrés à l'accélération du **fibrage des zones d'activités**. Par rapport à la version de décembre, la Région inclut le programme de téléphonie mobile.

Le volet territorial

La Région s'engage sur deux projets d'envergure inscrits au sein du Livre Blanc du tourisme de l'Ain :

- 2M€ pour le projet de **requalification de la base de loisirs de la Plaine Tonique**
- 1M€ pour le projet de réouverture des **cuivrieres de Cerdon**

Par ailleurs, le volet territorial intègre le contrat de territoire Dombes-Saône approuvé par l'Assemblée départementale en juillet 2017.

La Région a également valorisé, par rapport à la version de décembre du CPER, un certain nombre de dispositifs (aides à la ruralité, contrats Ambition Région).

L'opération de Valexpo est inscrite au CPER, le montant précis d'intervention sera étudié lors de la clause de revoyure.

Contact presse

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33

celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr

